

**COMPTE RENDU
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
En date du 31 juillet 2020**

Le 31 juillet deux mil vingt à 8 heures 30 minutes, le conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de FLAVIAC dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Michel CONSTANT, Président, en session ordinaire.

Convocation : 27/07/2020

Membres en exercice : 14

Membres présents : 08

Nombre de votants : 10

Présents : BERNARD Alain, BERNARD Françoise, CONSTANT Michel, FRENAY Bernard, FORMENTI Annie, RASCLARD Muriel, ROYER Xavier, VEY Gaëlle.

Absent(e)s : CHEVALIER François, EL FONOUN Hamid, FELCE Lydie, HILAIRE Valérie, JAAFARI Abderrahim, RICHARD Evelyne, ROCARPIN Nelly,

Pouvoir(s) : FELCE Lydie à RASCLARD Muriel, JAAFARI Abderrahim à BERNARD Françoise

Secrétaire de Séance : RASCLARD Muriel

La séance est ouverte par le Président qui après avoir vérifié le quorum donne lecture des missions et compétences du CCAS.

Mme Muriel RASCLARD est désignée secrétaire de séance.

Il invite ensuite le conseil d'administration à élire son/sa président(e).

Election du vice-président : Monsieur le Président propose Mme Muriel Rasclard au poste de vice-présidente. Aucune autre candidature n'ayant été déclarée, Mme Muriel RASCLARD est élue vice-présidente du CCAS à l'unanimité.

Affectation du résultat : Monsieur le Président cède la parole à Mme Françoise Bernard qui donne lecture du résultat de clôture. Le président propose à l'assemblée qui l'accepte à l'unanimité d'affecter l'excédent de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2019 du budget principal à la section d'investissement pour un montant de 53,71 € et à la section de fonctionnement pour un montant de 1 318,28 €.

Vote du budget 2020 : Monsieur le Président cède la parole à Mme Françoise Bernard qui présente et détaille le budget section par section.

Il soumet ensuite à l'assemblée qui l'approuve à l'unanimité le vote du budget ainsi exposé.

A) SECTION FONCTIONNEMENT :		
DEPENSES		
Chapitre 011 (charges à caractère général)		5 500.00 €
Chapitre 012 (charges de personnel)		400.00 €
Chapitre 65 (autres charges de gestion courant)		1 200.00 €
Soit un total de		7 100.00 €
RECETTES		
Chapitre 002 (résultat reporté)		1 318.28 €
Chapitre 74 (subvention budget principal)		5 781.72 €
Soit un total de		7 100.00 €
B) SECTION D'INVESTISSEMENT :		
DEPENSES		
Chapitre 001 (Déficit reporté)		53.71 €
Soit un total de		53.71 €
RECETTES		
Chapitre 10 (Excédent de fonctionnement)		53.71 €
Soit un total de		53.71 €

Participation FUL 2020 : Après avoir rappelé les modalités du dispositif du Fonds Unique au Logement (FUL) qui vient en aide aux personnes rencontrant des difficultés pour se loger, Monsieur le Président propose de fixer la participation au FUL à 0.40 € par habitant soit 496 €uros. L'assemblée valide à l'unanimité la participation au FUL.

Demande d'aide exceptionnelle : Monsieur le Président cède la parole à Mme Muriel RASCLARD qui expose la demande d'aide formulée. Après délibération, une aide de 300 euros sera versée au demandeur.

Divers :

- Monsieur Alain BERNARD présente le dispositif des « restos du cœur »
- Repas de l'âge d'Or et Moments partagés : le contexte sanitaire ne permet pas de savoir à ce jour si ces actions seront maintenues. Les membres du CCAS sont invités à envisager d'autres animations ou actions.

La séance est levée à 09h00.

Le Président,
Michel CONSTANT



Le secrétaire,
Muriel RASCLARD

